

Le Sommet de Bucarest a mis en évidence une situation de crise au sein de l'Otan. Avec un aiguisement des contradictions et divergences entre les pays membres, en même temps qu'une fuite en avant très dangereuse pour la paix mondiale :

- le bouclier antimissiles US est adopté par l'Otan.
- la présence de la KFOR au Kosovo est confirmée pour un temps indéterminé
- une participation plus grande de l'Otan en Irak est déjà en route
- l'engagement plus important de l'Otan en Afghanistan, est décidé, sans aucune stratégie de sortie
- les références contre l'Iran sont directes et plus menaçantes
- l'expansion de l'Otan s'affirme, tant dans de nouveaux territoires, que dans des missions plus vastes (sécurité mondiale, lutte contre le terrorisme et l'extrémisme non ciblés, sécurité énergétique)
- l'affirmation de la nécessité d'intégrer des capacités nucléaires dans sa stratégie renvoie aux calendes grecques les revendications pour le désarmement nucléaire
- l'intégration des armements et des accords industriels militaires, et donc l'accroissement des dépenses militaires est vivement « encouragé »

Cela ne va pas sans conflits et contradictions au sein de l'Alliance Atlantique. A souligner en particulier :

- l'élargissement, dans le but déjà dénoncé d'encercler la Russie, et les réticences de certains membres européens qui font retarder l'adhésion ou la candidature à l'adhésion de l'Ukraine et la Géorgie.
- le désir de certains de remplacer l'ONU, et les difficultés à le faire
- les divergences entre certains alliés de l'UE et les USA. Quelle armée européenne ?

### **La Déclaration, point par point**

Point 1. Réaffirme la force du lien entre l'Europe et l'Amérique du Nord et l'indivisibilité de la sécurité des Alliés, qui implique une solide défense collective de la population, du territoire et des forces de nos pays. Réaffirme aussi leur foi dans les buts et principes des Nations Unies.

*« Territoire » : Cela inclut des possessions territoriales de pays membres de l'Alliance datant entre autres de l'époque coloniale et situées sur différents continents.*

*« Forces » : ce sont bien sûr les forces armées, quel que soit l'endroit où elles se trouvent.*

*« Foi dans les principes et buts des Nations Unies » : il est bon de le rappeler à chaque paragraphe pour faire oublier toutes les fois où l'Otan est passé outre, et pour satisfaire tous les membres qui ont besoin de se rassurer et de rassurer leurs propre population. Il serait utile de mettre en lumière ce rapport OTAN-ONU et la mise à l'écart croissante des Nations Unies pour aller vers un [triumvirat USA-UE-OTAN](#).*

Point 2. Elargissement à la Croatie et l'Albanie.

Point 3. Préparer le 60<sup>e</sup> anniversaire qui devra établir les prochaines fonctions de l'OTAN, assurer collectivement la défense de la sécurité dans nos pays tout en contribuant à la stabilité en dehors de nos frontières.

*C'est la confirmation de l'expansion mondiale de l'Otan. [La velléité d'une Otan gendarme global](#). La 'stabilité' assurée par les membres de l'Otan, on peut l'apprécier à l'œuvre en Irak, ou en Afghanistan par exemple.*

Point 4. Nombre de défis de sécurité d'aujourd'hui ne sauraient être vaincus par l'Otan seule. Le meilleur moyen d'y parvenir est de recourir à un vaste partenariat avec la communauté internationale au sens large...

*Les partenariats qui se multiplient sont un moyen de contourner l'obstacle du système du consensus. Les cercles dirigeants de l'Otan ne demandent le consensus des différents pays membres que sur des questions générales ou pour les mettre devant le fait accompli. Par exemple, [le partenariat très privilégié avec Israël](#) échappe à tout contrôle des gouvernements alliés.*

*La communauté internationale : = 26 pays membres de l'Otan ? 40 pays qui envoient des troupes en Afghanistan sous le commandement de l'Otan ? l'alliance mondiale des démocraties ? le gouvernement UE-USA-Otan, tant souhaité dans [le manifeste des 5 généraux](#) ? il faut clairement définir en quoi cela consiste, quels pays « méritent » ce label, quelles sont les règles de reconnaissance ?*

Point 5. Hommage aux plus de 60.000 militaires qui participent actuellement aux opérations de l'Otan.

*Donc : 17.000 soldats pour la KFOR qui assure le maintien de l'ordre au Kosovo + 47.000 pour l'ISAF en Afghanistan, sans compter les troupes US engagées dans Enduring Freedom .*

Point 6. Concerne l'Afghanistan. Considère que la mission de l'Isaf est notre première priorité. La sécurité internationale est étroitement liée à l'avenir de l'Afghanistan. Nous ne permettrons pas, et nos partenaires afghans ne le permettront pas non plus, que les extrémistes et les terroristes reprennent le contrôle de l'Afghanistan ou s'en servent comme base pour le terrorisme qui menace la population de tous nos pays. Confirmation d'un engagement ferme et commun, qui s'inscrive dans la durée ; renforcement du leadership des Afghans ; conjuguer efforts civils et militaires de la communauté internationale, engagement accru avec les pays voisins, en particulier le Pakistan.

*Il n'est donc aucunement question d'une stratégie de sortie mais bien d'un engagement accru et de longue durée. «L'afghanisation » est visée, mais pour dans très longtemps ; en attendant, augmentation accélérée des forces militaires, de l'envoi d'armes et matériels, confusion (et bientôt fusion ?) des actions de protection des PRT et des opérations militaires directes. L'envoyé de l'ONU est là pour de la pure figuration.*

*L'ennemi est toujours aussi indéfinissable : les extrémistes et les terroristes... L'insistance sur la coopération avec le Pakistan n'est pas gratuite : ce ressemble autant à des menaces et des pressions qu'à la recherche de collaboration.*

Point 7+8+9. Concerne les Balkans. Confirmation du maintien de la KFOR au Kosovo pour un temps indéterminé. Celle-ci est chargée de prêter assistance aux Nations Unies, à l'UE et à d'autres acteurs internationaux pour aider à l'établissement d'un Kosovo stable, démocratique, multiethnique et pacifique. L'Otan salue la retenue dont ont fait preuve les autorités du Kosovo. Elle est prête à faire appliquer de futures dispositions de sécurité, notamment par la surveillance des frontières.

*Ici, la langue de bois est particulièrement d'application ! Sans prononcer une seule fois le mot « [Kosovo, état indépendant](#) », l'Otan considère que cela va de soi. Salue les autorités du Kosovo qui ont décrété cette « indépendance » pour leur « retenue » et affirme aussi le maintien de la présence des forces armées otaniennes pour un très long temps. La KFOR est la colonne vertébrale de cet Etat qui ne dit pas son nom : police, surveillance des frontières, gendarmerie. Mais elle est aussi chargée d'une mission mystérieuse : prêter assistance aux « autres acteurs internationaux » sur place au Kosovo. Nous en voyons surtout un : ce sont [les forces US de la base géante de Bond Steel](#).*

*Langue de bois obligée également pour [faire passer cette province, purifiée ethniquement et dirigée par des trafiquants criminels notoires, pour un Etat « stable, démocratique, multiethnique »](#)...*

Point 10. Besoin d'une communication appropriée, souple et précise avec les publics locaux et internationaux, à propos des politiques de l'Otan et de son engagement dans des opérations internationales. Lancement d'une chaîne de télévision, avec bulletins d'informations et reportages.

*Donc, si l'opinion publique s'inquiète ou proteste contre des actions otaniennes, c'est parce qu'elle n'est pas assez informée ! Donc, on va renforcer les outils de propagande. L'importance de l'information et de la contre-information pour faire passer des politiques guerrières est très justement soulignée ici.*

Point 11. Entérinement d'un plan d'action comprenant une série de propositions pragmatiques pour le développement et la mise en œuvre de la contribution de l'Otan à une approche globale.

*No comment...*

Point 12+13. Salue la coopération établie depuis plus d'une décennie avec l'ONU. Rappelle que les opérations dirigées par l'Otan dans les Balkans et en Afghanistan se font sous mandat de l'ONU. Insiste que la charte ONU reconnaît le droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, tout en reconnaissant que le Conseil de Sécurité a la responsabilité primordiale du maintien de la paix et de la sécurité internationale.

*Chapitre particulièrement ambigu, pour calmer les Etats membres éventuellement inquiets des initiatives de l'Otan et rappeler que même l'ONU reconnaît le droit à de telles initiatives en cas de « légitime défense ». Il faut se rappeler les mécanismes qui ont conduit à l'intervention militaire de l'Otan contre la Yougoslavie en 1999, sans aucun mandat et comment s'est acquis le soutien ultérieur de l'ONU. Idem pour l'Irak en 2003 avec l'invasion de la Coalition US+GB, soutenue ensuite par l'Otan et reconnue après fait accompli par l'ONU. Idem en Afghanistan, il a fallu le 9/11 pour forcer le soutien de la fameuse « communauté internationale, (« nous sommes tous des Américains »), ensuite l'adhésion de l'ONU et le passage du flambeau à l'ISAF.*

*Maintenant c'est « oui à l'ONU », quand c'est possible et c'est « le fait accompli » quand c'est nécessaire. Il faudrait voir de plus près les résolutions de l'ONU qui sont citées dans la Déclaration et aussi celles qui sont « oubliées » (par exemple sur la Palestine ?)*

Point 13+15 : concerne la lutte contre le terrorisme et les armes de destruction massive.

*A rapprocher des points 39.40.41 qui lient le terrorisme en général à l'Iran et la Corée du Nord.*

*L'important est ici que l'Otan plagie strictement (à nouveau) le discours des néos-cons US. L'Otan s'inscrit bel et bien, même si la grande majorité de la population des pays membres n'est pas de cet avis, dans la grande « Guerre à la terreur » de Bush.*

Point 14. Concerne [les relations OTAN-UE](#). Et toutes les questions d'intérêt commun liées à la sécurité, à la défense, à la gestion des crises, à la lutte contre le terrorisme, au développement de capacités militaires cohérentes se renforçant mutuellement et les plans civils d'urgence. La base, ce sont les valeurs et les intérêts stratégiques communs. Reconnaissance de l'importance d'une défense européenne plus forte et plus performante, offrant des capacités pour relever les défis communs. Améliorer le partenariat stratégique, éviter les doubles emplois inutiles. Plus forte, l'UE contribuera davantage à notre sécurité commune.

*L'Otan concède que l'Armée Européenne pourrait être une aide pour imposer l'ordre impérialiste global. Il est possible que c'est le prix du rapprochement français. A noter également les louanges appuyées faites au § suivant sur la mission très française de l'Eufor de sauvetage du régime tchadien « L'OTAN salue l'opération EUFOR Tchad / République centrafricaine menée par l'Union européenne, ainsi que la contribution de l'UE à la stabilité et à la sécurité dans la région. ».*

*Recherche d'une plus grande intégration des armées et des capacités militaires des pays de l'UE avec celles des Etats-Unis, d'une plus grande intégration des industries militaires et appel à augmenter les budgets militaires de l'UE.*

*Une fois de plus, l'OTAN considère l'UE comme un seul bloc et ignore les pays européens non membres de l'Alliance Atlantique*

Point 16. Inquiétude pour la situation au Darfour. Soutien à la mission de l'UA en Somalie et disposition à soutenir d'autres demandes. Développer les relations directes OTAN-UA. Salut à l'opération EUFOR Tchad.

*En ce qui concerne le Darfour, c'est à nouveau l'exact discours de la Maison Blanche, au terme 'génocide' près. 'Toutes les parties' sont appelées officiellement à cesser les hostilités, tandis que dans les faits les divers groupes rebelles sont encouragés à poursuivre leurs actions, au moins par la dénonciation permanente du « génocide » commis par le gouvernement soudanais, par les sanctions décrétées unilatéralement contre le Soudan par les USA et par la perspective d'une action militaire des USA et alliés contre le gouvernement soudanais. Cette déclaration s'inscrit parfaitement dans ce jeu.*

*Il faut rappeler que c'est à la suite de pressions US que le président de l'Union Africaine avait demandé le soutien de l'Otan pour sa mission au Soudan... soutien qui avait été débattu au sommet de l'Otan de Vilnius (et rejeté alors par la France) une semaine avant cette demande. Le jeu se répète en Somalie.*

Point 17. Concerne l'Irak. L'Alliance affirme son soutien au gouvernement irakien et son aide au développement des forces de sécurité irakiennes. [Mission de formation prolongée jusqu'à la fin 2009](#). Mission élargie également : entraînement des cadres des forces navales et aériennes, formation de la police, sécurité des frontières, lutte contre le terrorisme, aide pour développer les capacités nécessaires.

*Ainsi, tous les Etats membres, inclus ceux qui étaient contre l'invasion de l'Irak en 2003, participent à présent, comme au Kosovo, comme en Afghanistan, à l'organisation des forces militaires et policières chargées de défendre le gouvernement mis en place par la guerre et soutenu par les armées US et britanniques et les armées privées.*

*On ne se pose plus la question de l'illégitimité de l'invasion de l'Irak. L'Otan s'engage à lutter contre la résistance légitime à cette invasion.*

*La sécurité des frontières, c'est assez comique après une telle invasion, il aurait fallu y penser en 2003. Mais cela fait dresser les oreilles : la Turquie, pays membre de l'Otan, a bombardé sans problème des villages au nord de l'Irak; ce n'est donc pas de cette frontière-là qu'on parle! Ceci vise directement l'Iran, et comme on le voit encore au §41, cela indique que l'Otan pourrait être partie prenante d'une guerre contre l'Iran.*

Points 18 à 27. Concernent l'élargissement. Rappel des objectifs= aboutir à une Europe entière et libre, unie dans la paix, la démocratie et des valeurs communes.

[Accession de la Croatie et de l'Albanie](#) au MAP (Plan d'action pour l'adhésion), ces pays contribuent déjà à toute la gamme des missions de l'Otan. Report de l'adhésion de la Macédoine.

A propos de l'Ukraine et la Géorgie : nous avons décidé que ces pays deviendraient membres de l'OTAN. Nous soutenons la candidature de ces pays au MAP. Les Ministres des Affaires Etrangères qui se réuniront en décembre 2008 sont habilités à prendre une décision sur cette candidature.

Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie sont invités à continuer les progrès pour une future intégration. Diverses étapes leur sont fermement proposées : IPAP (plan d'action individuel), Dialogue Intensifié. Ils sont priés de coopérer pleinement avec le Tribunal Pénal International.

*Ainsi tous les Etats membres de l'Alliance ont « décidé » que la [Géorgie](#) et l'[Ukraine](#) deviendraient membres de l'OTAN.*

*A noter également : on évite soigneusement les précisions et les délais. Mais quand même : le conseil des ministres d'ici 6 mois peut prendre une décision sur l'inscription de l'Ukraine et la Géorgie au MAP, sans repasser par d'autres instances. Le processus est bien engagé, en « stoumelings ».*

*Il y a certainement conflits d'intérêt sur ce point en particulier entre les membres de l'Alliance, certains voulant apparemment hâter une confrontation avec la Russie, à laquelle d'autres (l'Allemagne en particulier) n'auraient actuellement rien à gagner.*

Point 28. Partenariat OTAN-Russie. Exprime ses inquiétudes sur positions de la Russie concernant les FCE (forces armées conventionnelles en Europe). Veut poursuivre efforts communs dans la lutte contre le terrorisme, la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.. Exhorte la Russie à donner suite aux offres de collaboration qui lui sont faites, notamment par les Etats-Unis concernant la défense anti-missiles et les FCE. Affirme que les efforts de l'Otan en matière de défense anti-missiles ont pour but de mieux répondre aux défis de sécurité auxquels nous sommes tous confrontés.

Apprécie que la Russie soit disposée à apporter son soutien à la mission de l'ISAF en Afghanistan en facilitant le transit par le territoire russe. Demande une coopération plus profonde entre l'Otan et la Russie dans l'appui au gouvernement afghan.

*C'est manifestement un « partenariat » qui peut tourner rapidement à la rupture et aux affrontements. La question de la Défense antimissiles sera sans doute un des motifs, voir le Point 37.*

*La Russie offre des facilités de transit sur son territoire pour des missions de l'ISAF en Afghanistan : peut-être comme la corde soutient le pendu ?*

*Une autre possibilité (et qui expliquerait également le recul sur la question Ukraine-Géorgie) est le souci d'isoler la Russie de la Chine, en flattant la première sur certains points, notamment celui très sensible de la question du terrorisme islamique sur son propre territoire. Les tentatives pour faire passer un candidat pro-occidental ayant pour le moment lamentablement échoué, il est possible que d'autres manœuvres soient mis en œuvre.*

*Ceci concerne également le §38 : « Nous nous félicitons également des travaux déjà entrepris en vue de renforcer la coopération OTAN-Russie dans le domaine de la défense antimissile ». L'Otan protège la Russie...*

Points 29 à 36. Concerne les multiples partenariats. Ceux-ci contribuent à la stabilité et à la sécurité dans la région euro-atlantique et au-delà. Ils apportent un soutien aux opérations et missions menées par l'Alliance.

Avec la Russie dans l'opération Active Endeavour en Méditerranée pour lutter contre le terrorisme, dans la défense contre les missiles de théâtre, plans civils d'urgence.

Avec 17 autres pays extérieurs à l'Alliance dans des opérations diverses.

Avec des pays européens non membres. Avec des pays du Caucase et d'Asie Centrale.

Avec les 7 pays du Dialogue Méditerranéen. Coopération individuelle avec l'Egypte et Israël. Avec la Jordanie, la Mauritanie. Avec 4 pays du Golfe. (?)

Point 37 à 39. Prolifération des missiles balistiques et Défense antimissiles.

La prolifération des missiles balistiques représente une menace croissante pour les forces, le territoire et la population des pays de l'Alliance.

La défense antimissiles s'inscrit dans le cadre d'une réponse plus large visant à contrer cette menace. Nous reconnaissons la contribution essentielle que le projet d'implantation en Europe de moyens de défense antimissiles des Etats Unis apporte à la protection des Alliés contre les missiles balistiques à longue portée.... Nous chargeons la Conseil en session permanente de définir des options pour une architecture globale de défense antimissile visant à étendre la couverture au territoire et à la population de tous les pays de l'Alliance non couverts par le système des Etats-Unis.

Nous sommes prêts à étudier les possibilités de relier les systèmes de défense antimissile des Etats-Unis, de l'Otan et de la Russie en temps opportun. (cf §28)

*Au sommet de Riga, on présentait cette question comme à l'étude, pour un futur éloigné. On n'en est plus à l'étude de faisabilité, mais à des plans d'architecture globale. Le gouvernement tchèque a profité du sommet de Bucarest pour signer son accord avec les Etats-Unis et le faire avaliser par l'Otan. Tous les Etats membres sont donc engagés dans des projets faramineux, extrêmement coûteux et considérant l'Iran comme l'Etat terroriste ennemi. Et passent allègrement par-dessus leurs « valeurs », la démocratie et autre bla bla puisqu'ils ignorent l'opposition des populations ou ne songent même pas à demander leur avis.*

#### Points 40à 43. Armes nucléaires affectées à l'Otan. Danger de la prolifération nucléaire de l'Iran. Convention FCE

*D'une part, les pays de l'Alliance en poursuivant les recherches sur la miniaturisation des armes nucléaires, ou en acceptant le stockage ou le transit des armes nucléaires, est en infraction avec le TNP, contrairement aux affirmations du §40, qu'il faudrait bien décortiquer.*

*D'autre part, au §41 l'Otan reprend les accusations sous-entendues contre l'Iran, en contradiction avec les déclarations de l'AIEA, et celles des renseignements US, mais en parfait accord avec celles du régime Bush.*

*« Nous restons profondément préoccupés par les risques de prolifération que représentent les programmes de l'Iran dans les domaines du nucléaire et des missiles balistiques » : Comme indiqué déjà au §17 l'Otan commence à poser les jalons qui justifieront son implication dans la possible guerre en préparation contre l'Iran,*

*Pas un mot par contre sur l'arsenal nucléaire d'Israël, le grand allié de l'Otan au Moyen-Orient...*

#### Points 44 à 50. Transformation permanente de l'Otan.

Nécessité de développer et d'aligner des forces modernes, interopérables, souples et soutenables, capables de conduire des opérations de défense collective et de répondre aux crises sur le territoire de l'Alliance et au-delà, à sa périphérie et à distance stratégique, avec un soutien faible ou nul du pays hôte.

Nous chercherons à obtenir dans nos pays un plus grand soutien à l'égard de nos opérations.

Nous poursuivrons le développement des capacités requises pour mener à bien toutes la gamme de nos missions et remédier à certaines insuffisances : améliorer les transport stratégique, le transport aérien, fournir des hélicoptères aptes, questions de la logistique multinationale. Système intégré de commandement et de contrôle aérien. Meilleure connaissance capacités terrestres. Mise sur pied de la capacité alliée de surveillance terrestre. Interopérabilité des forces d'opérations sociales. Améliorer la coopération transatlantique en matière d'industries de défense.

Développer des politiques et des capacités pour prévenir la prolifération des armes de destruction massive. Consacrer des ressources suffisantes.

Point 46. « Nous encourageons les pays dont les dépenses de défense sont en diminution à mettre fin à cette situation et s'efforcer d'accroître leurs dépenses de défense en termes réels. »

*Est-ce vraiment cela le monde que nous voulons et décidons d'avoir, nous, citoyens des pays 'démocratiques'?  
Ou alors que signifie 'démocratie' ?*

#### Point 48. Rôle de l'Otan en matière de sécurité énergétique

L'Otan travaillera dans divers domaines, notamment au soutien à la protection des infrastructures énergétiques essentielles.

*C'est un rôle auquel l'Alliance donne de plus en plus d'importance. Quelles seraient les limites de son champ d'action ou d'une décision d'intervention militaire si elle considère que sa sécurité énergétique est mise en danger, par exemple si un pays fournisseur d'énergie décide d'étatiser ses ressources pétrolières ou autres ?*

**FONTE: Comité de Surveillance OTAN (<http://www.csotan.org/>)**